

## Célébration de la Toussaint Entre confusion et divergence d'opinions

SNN

Libreville/Gabon

**C'EST** dans une confusion générale que certains Gabonais célèbrent la fête de la Toussaint. Car, la perception de cette fête catholique diverge en fonction de l'obédience religieuse de chacun.

Pour certains, le 1er novembre est aujourd'hui plus assimilé, se ce n'est confondu à la célébration des défunts, à la commémoration des Saints. Alors

qu'à l'origine, selon les saintes écritures, la fête de la Toussaint précède d'un jour, la commémoration des fidèles défunts, dont la solennité a été officiellement fixée au 2 novembre, deux siècles après la création de la Toussaint.

La Toussaint et la fête des morts sont ainsi séparées dans le calendrier liturgique catholique.

Le père Emmanuel Iro, prêtre à la paroisse Saint Michel de Nkembo, rappelle à cet effet: « la fête de Toussaint fait partie des temps



Photo : SNN

Le Père Emmanuel Iro de l'Eglise de Saint-Michel faisant la genèse de la fête de la Toussaint.

forts de l'Église catholique, Pâques, etc.» Avant d'ajouter que les saints dont il est

question « sont des personnes qui ont su faire face aux épreuves, tout en gardant leur intégrité à Dieu.»

Pour lui, le but de la fête de Toussaint est donc d'amener le peuple de Dieu à imiter la foi et le vécu exemplaire de ces personnes.

Si les deux fêtes semblent légitimées dans l'église catholique, les chrétiens protestants de l'Église réformée ne la reconnaissent pas. Selon le pasteur de l'église protestante réformée du Gabon, le révé-

rend Sylvère Abessolo Edou, «les Protestants ne célèbrent pas Toussaint, pour des raisons d'ordre doctrinal et éthique. Sur le plan doctrinal, nous n'en trouvons aucun fondement biblique. Et sur le plan éthique, nous constatons que les défunts, tout comme nos proches eux-mêmes de leur vivant, ne sauraient faire l'objet de notre attention un seul jour par an.»

En clair, pour eux, rien ne justifie l'entorse de l'adoration de Dieu pour les morts.

## Les bonnes affaires de la Toussaint

F.B.E.M

Libreville/Gabon

**ILS** sont de toutes les célébrations de la Toussaint, et tirent, tant bien que mal, leur épingle du jeu de cette fête religieuse. Il s'agit de ces commerçants qui grouillent aux abords des cimetières, chaque 1er novembre. Hier encore, ils étaient au rendez-vous, malgré la pluie matinale qui a failli gâcher les affaires. Ils vendaient de tout : boissons fraîches, nourriture, fleurs diverses, bougies, matériel de nettoyage (machettes, limes) et de construction (ciment, sable, briques), pour qui voulait (ré) aménager la



Photo : F.B.E.M

Des vendeurs de fleurs, hier, aux abords des cimetières.

tombe de son parent. Au vu de l'engouement autour de leurs étals, l'on peut dire que ces commerçants sont désormais incontournables pour la célébration de la Toussaint sous nos cieux. En ce sens que de nombreux usagers

comptent sur leur présence pour différents services.

Au cimetière de Lalala, l'on a même croisé un groupe d'adolescents qui proposait de laver des tombes, moyennant 200 à 300F Cfa la pièce.



Photo : F.B.E.M

Ici, des étals de restauration, au cimetière de Lalala.

Mais de toutes ces activités, c'est le commerce des fleurs qui était le plus en vue. Car, « déposer des fleurs sur la tombe de nos disparus, c'est le meilleur moyen de leur manifester notre attachement », avançait un parent de défunt,

rencontré au cimetière de Plaine-Niger.

Les fleuristes, occasionnels ou permanents, gabonais pour la plupart, avaient des produits à la portée de toutes les bourses : du "bec de perroquet", vendu à 2 mille F Cfa,

au "bouquet de fleurs composé", qui oscillait entre 5 et 7 mille francs, en passant par les couronnes, bien plus chères.

Si plusieurs de ces "papas et mamans fleurs" ont relevé des difficultés à vendre comme auparavant, "du fait de la crise", d'autres étaient loin de se plaindre. C'est le cas de Renaud Florent Ngady, fleuriste, et étudiant par ailleurs, qui a parlé hier d'une recette de 20 mille francs CFA, après seulement deux heures et demie d'exposition au cimetière de Lalala.

Comme quoi, les affaires peuvent fleurir même aux abords des cimetières.

## Contrat assurance obsèques Préparer ses funérailles devient possible

R.H.A

Libreville/Gabon

**Il suffit de souscrire à un contrat obsèques chez votre assureur le plus proche. Service autour du corps, transport, inhumation et même veillées sont autant de prestations qui sont garanties lors du décès.**

**IL** est désormais possible de financer ses propres obsèques. Ce, en contrac-

tant une assurance obsèques. Ladite assurance est la garantie donnée à chacun de voir ses funérailles organisées conformément à ses souhaits, tout en soulageant ses proches de ladite organisation et du financement qui en résulte.

Les établissements d'assurances présents dans le secteur et autres proposent une diversité de contrats de ce type. Chaque assureur sélectionne une gamme de pro-

duits adaptée aux besoins de sa clientèle. En clair, c'est une assurance qui garantit le versement du capital prévu au bénéficiaire désigné, pour payer les frais des funérailles. Il permet d'anticiper les frais importants et malvenus durant ces moments difficiles.

Il vient surtout alléger considérablement toutes les étapes liées à l'événement: traitement du corps, conservation, habillage, maquillage, choix du cer-

cueil et ses accessoires, mise en bière, gravure.

Il y a aussi les services liés au transport du corps, à l'inhumation et aussi les cérémonies de veillées. Tout a été prévu par les assureurs pour soulager les proches lorsque survient le décès.

Le contrat est renouvelable chaque année. Il suffit de verser une prime ou une cotisation lors de la signature du contrat. La cotisation est entendue comme la somme que

verse le souscripteur ou l'assuré en contrepartie du risque que ce dernier prend en charge. Le montant de la cotisation varie selon l'établissement d'assurance.

Aussi, faut-il préciser que certains assureurs prennent à leur charge toutes les prestations inhérentes aux funérailles.

« Nous ne donnons pas l'argent comme le pensent certaines personnes. Par contre, nous nous chargeons de régler toutes les

factures liées aux obsèques. C'est quand il y a un reste d'argent que nous remettons à la famille », a indiqué un agent d'une maison d'assurance.

Si la démarche paraît intéresser certains, d'autres, en revanche, restent dubitatifs, invoquant la lenteur avec laquelle nos maisons d'assurances honorent leurs engagements. Se doutant que même le cas d'une urgence comme la mort puisse y changer grand chose.

## Saturation

### Où en est le projet du cimetière municipal de Bambouchine ?

F.S.L.

Libreville/Gabon

**LES** travaux d'aménagement du futur cimetière municipal de Bambouchine, plus précisément au village Nkoulamvam, avancent doucement, mais sûrement, affirme-t-on du côté de la direction générale de l'Environnement à la mairie de Libreville. Le directeur des cimetières et de la thanatopraxie, Julien Ondo Nguema Owone Bikui, indique que les agents, à pied d'œuvre au quotidien, continuent

d'aménager le site et d'ouvrir les routes.

C'est un espace d'une superficie de 27 225 hectares, avec une capacité de 13 602 tombes, où sont prévus des emplacements pour l'administration, une chapelle ardente, le funérarium, des boutiques, un atelier de menuiserie, un parking, ainsi qu'un ensemble d'infrastructures et services nécessaires à la gestion d'une nécropole. Un projet ambitieux de la mairie de Libreville qui viendra, une fois conduit à son terme, apporter du sang neuf à l'offre municipale de services fu-



Photo : AEE

Julien Ondo Nguema Owone Bikui, directeur des cimetières et de la thanatopraxie à la mairie de Libreville.

néraires. Car, le cimetière de Lalala est déjà saturé, quand bien même certaines familles persistent en continuant d'y enterrer leurs défunts et en chevauchant parfois d'autres tombes.

Le cimetière de Mindoube, par contre, détient encore quelques poches d'enterrement et pourrait être capable de tenir pendant trois au quatre ans, assure le directeur des cimetières à la mairie de Libreville. « Il faut reconnaître et louer le pragmatisme de madame le maire, Rose Christiane Ossouka Raponda. Car, au cours de l'ancienne manda-

ture, la gestion des cimetières était dans un état déplorable. Depuis qu'elle est là, Lalala et Mindoube ont été nettoyés et réhabilités. On y circule mieux que par le passé. Ce qui est d'autant plus normal qu'un cimetière est un lieu sacré et consacré, où les vivants viennent enterrer leurs défunts », explique M. Ondo Nguema Owone Bikui. Non sans rappeler que les cimetières municipaux restent accessibles à tout le monde. Seules pièces à détenir pour y trouver un espace : le permis d'inhumer et l'acte de décès.